

Malville Le Mag

Bulletin Municipal Trimestriel



La Vie Municipale Les projets

N°3 / Avril 2021

Concours photo
p.6



Ambre, 13 ans

P.5



Élections régionales et départementales

P.12



Travaux Place de la Liberté

P.16



Zoom sur les déchets

Ecurie – Poney club d'EVANN
à 2 minutes de SAVENAY

Leçons tous niveaux, enfants et adultes
Baby-poney à partir de 3 ans
Groupes scolaires, centres de loisirs
Stages, passages de « galop »
Promenades, randonnées
Pension chevaux et poneys

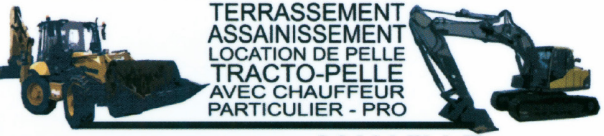
ACCES: De Savenay, prendre direction Lavau, à 2 km sur la gauche.
TEL: Anne 06.87.06.91.76



LOISIR TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
LOCATION DE PELLE
TRACTO-PELLE
AVEC CHAUFFEUR
PARTICULIER - PRO

Le Brossais - 44260 MALVILLE
06 09 71 32 90
02 40 57 05 55 - Fax : 02 28 02 13 26



ANDRÉ LEDUC
MENUISERIE - FERMETURE - DÉPANNAGE

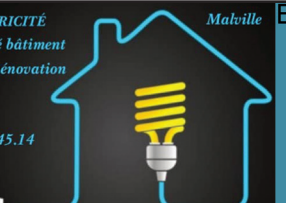
TECHNICIEN
CONSEIL EN TRAVAUX

23 rue des Mimosas
44260 MALVILLE
07 87 04 86 89
andre.leduc44@gmail.com
www.andre-leduc-menuisier.fr



Electricité générale en bâtiment
Neuf & Rénovation
Mise aux nouvelles normes
Dépannage
COATLEVEN Julien
cjelectricite44@gmail.com

19.97.45.14



Ferme Maliceine
Famille d'agriculteurs depuis 1919

02 40 05 78 35
www.ferme-maliceine.fr

12 LA BABINAIS 44260 MALVILLE



La Cave de Kervall
Cave & Bières
Vins - Spiritueux
Produits de Terroirs
Bières Artisanales...

34 rue de la Croix Blanche
44260 MALVILLE
06 64 81 06 42



Audôm'Services
Service à la personne

07 88 45 34 74
audomservices@hotmail.com

• Garde d'enfant à domicile
• Nettoyage de vitres
• Ménage

Aud'Pro Services
Entretien et nettoyage de locaux professionnels

07 88 45 34 74
audproservices@hotmail.com



Coiff Demi'Sylv
Coiffure à domicile
Malville 06 77 80 76 95



Jérôme Dépannage

Réparation et Vente
d'Électroménager
Antenne Audio et Vidéo

Jérôme PINOT 14 La Paviois 44750 CAMPBON
jeromepinot.depannage@gmail.com
Facebook: Jérôme dépannage

06.17.98.63.93



PEINTURE DÉCORATION RAVALEMENT

PEINTURE TOITURE - DÉMOUSSAGE TOITURE
IMPERMÉABILISATION FAÇADE
REVÊTEMENTS DE SOLS - VITRERIE

06 81 39 83 01 - MALVILLE



COUVREUR - ZINGUEUR
OLLIVIER PASCAL

La Merlerie - 44260 Malville
06 64 92 76 73 - 09 54 95 70 47
couverture.ollivier@gmail.com



RAISON HOME
CUISINE & AGENCEMENT

Chez NOUS et avec vous

Raison Home est un réseau de concepteurs intervenant exclusivement à domicile. Je vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets cuisine, dressing, séjour, salle de bains... Echangeons et créons ensemble !

ÉTUDE DE PROJET À DISTANCE | CONCEPTION SUR-MESURE | CO-CRÉATION DE VOTRE PROJET

Jean-Marie FONTENEAU Concepteur - agencier
jean-marie.fonteneau@raisonhome.com
06 86 40 97 27
www.raisonhome.com




GARAGE DES ÉPINETTES SARL

RÉPARATIONS essence et diesel
VENTES VOITURES neuves et occasions

6 rue des Meuniers
44260 MALVILLE
lesepinettes.44@wanadoo.fr
Tél. 02 40 56 49 51
Fax 02 40 56 00 91

TOUTES MARQUES



L'avant-propos du Maire



Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, je suis très attachée à la participation citoyenne. Je souhaite ici saluer le travail réalisé au travers des Comités Consultatifs et ceci malgré les difficultés actuelles.

Je salue particulièrement l'implication de tous les membres sur l'ensemble des sujets traités.

La complémentarité Citoyens/ Agents/ Elus.

Grâce au travail de ces Comités Consultatifs nous avons :

- Mis en place une convention avec l'ONF pour une coupe de bois maîtrisée, « c'est une première », une gestion de nos bois sur 10 ans
- Assuré une meilleure détection et gestion des déchets sauvages sur notre commune, (action qui se poursuit)
- Réalisé l'étude en vue de mettre en place dès le 5 Juin prochain un marché local
- Travaillé à la mise en place d'un pédibus
- Elaboré deux nouveaux supports de communication

Des dossiers très importants sont en cours et permettront :

- L'aménagement de la Rue de la Croix Blanche
- La valorisation des espaces naturels, le recensement des chemins
- Une nouvelle expérimentation de poubelles de tri
- La sécurisation de nos axes routiers
- Un diagnostic de l'état de notre voirie
- La rénovation énergétique de nos bâtiments et bien d'autres sujets

La dynamique est bien là ; en tant que Maire je ne peux que me réjouir de ce succès.

Vous observez, en circulant sur la commune, l'avancement des travaux Place de la Liberté. Cet espace réinventé, lieu de rencontre intergénérationnel, permettra à chacun de profiter des différents aménagements qui seront prochainement à disposition.

*De Frank Piccard
La réussite appartient à tout le monde.
C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite.
Nathalie Reforgie*

Sommaire Vie municipale

Sommaire Vie municipale

Sommaire Vie municipale

Conseils municipaux



 L'intégralité des comptes-rendus et PV est consultable en Mairie ou sur le site de la commune : www.malville.fr / rubrique Vie Municipale.

Séance du 28 janvier



 Dates des prochains conseils municipaux 2021 : 22 avril / 1^{er} juin

- **PREND ACTE** du débat sur le rapport d'orientation budgétaire
- **CÈDE** la parcelle AC1 avec le bâti pour un montant de 85 000 € à la SARL Alexangy et **AUTORISE** Mme le Maire ou l'Adjoint délégué au patrimoine à signer l'ensemble des documents relatifs à cette cession
- **ADOpte** les lignes directrices de gestion de la commune de MALVILLE
- **PROCÈDE** au déclassement d'une partie du chemin rural n°156 qui n'est plus affectée à l'usage du public
- **NOMME** les voies : Rue de Maastricht et Rue de Rome
- **APPROUVE** les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes
- **APPROUVE** la modification du périmètre du SYDELA, suite à l'intégration de la Communauté d'agglomération Cap Atlantique et au transfert de la commune Villeneuve-en-Retz vers le collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
- **EMET** un avis favorable au projet SAGE Loire Estuaire sous réserve des remarques formulées

Séance du 11 mars

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- **PRCÈDE** à l'affectation prévisionnelle des excédents de fonctionnement – Budget principal et Budget Locaux commerciaux
- **VOTE** les taux d'imposition 2021 suivants : Taxe sur le foncier bâti : 37.57 % / Taxe sur le foncier non bâti : 66.60 %
- **ACTUALISE** l'autorisation de programme / crédits de paiement des travaux d'aménagement de la Place de la Liberté
- **VOTE** une subvention d'équilibre au CCAS pour 2021 d'un montant de 35 752 €
- **VOTE** le budget primitif principal 2021 et le budget des Locaux commerciaux 2021
- **VOTE** les subventions 2021 aux associations
- **FIXE** le montant de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Malville pour les élèves de maternelle et de primaire extérieurs pour l'année scolaire 2020-2021
- **VERSE** une contribution à l'OGEC pour 2021 à hauteur de 55 549.60 €
- **APPROUVE** l'achat du fonds de commerce et de la licence IV du Café des Sports pour un montant de 45 000 €
- **AUTORISE** Mme le Maire à déposer la candidature de la commune de Malville pour le contrat Cœur de Bourg/ Cœur de ville du Département
- **APPROUVE** l'Agenda d'Accessibilité programmée 2021 et son plan de financement
- **APPROUVE** les travaux de liaison douce du Boistaud et leur plan de financement
- **DÉCIDE** de la création du poste de responsable Enfance
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer l'avenant à la convention d'expérimentation de la médiation préalable avec le CDG (Centre de Gestion) de la Loire Atlantique
- **CÈDE** la parcelle cadastrée ZP 232 de 33 m² à M. et Mme JOUNIN pour un montant de 0.20 € par m², l'ensemble des frais inhérents à cette cession étant à leur charge
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer une convention avec la SPA pour une durée de 3 ans et un montant forfaitaire annuel de 500 €
- **EMET** un avis favorable à la dérogation demandée par l'entreprise Aximum pour la réalisation de travaux de marquage horizontal sur le RN165 le dimanche 21 ou 28 mars 2021, selon les conditions climatiques

Vie
Élections régionales et départementales 2021

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES JUSQU'AU 7 MAI 2021

Afin de pouvoir voter aux **élections régionales et départementales des 13 juin et 20 juin 2021**, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales ou signaler un changement d'adresse sur la commune **jusqu'au 7 mai 2021**.

Il vous suffit de vous inscrire en ligne sur le site www.service-public.fr (rubrique inscription sur les listes électorales) ou de déposer le formulaire cerfa n°12669*02 en Mairie avec une copie d'une carte d'identité ou d'un passeport (en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Chaque Français qui devient majeur avant le 20 juin 2021 est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

Une nouvelle carte électorale sera transmise pour les nouveaux inscrits avant les élections.

VOTE PAR PROCURATION

Nous tenons à vous informer que les procurations sont à établir le plus tôt possible.

- Chaque électeur pourra disposer de 2 procurations établies en France.
- Sont concernés les électeurs qui ne peuvent pas être présents le jour du scrutin.
- S'adresser au commissariat de police ou à la gendarmerie.
- Se présenter muni d'une pièce d'identité.

Vous remplirez et signerez un formulaire (disponible sur internet) dans lequel vous indiquerez l'état civil et l'adresse de la personne qui vous représentera et qui doit obligatoirement être inscrite sur la liste électorale de Malville.

■ Le jour du scrutin, votre mandataire n'aura pas à présenter votre carte d'électeur.

À partir du 6 avril 2021, le ministère de l'intérieur va mettre en place une téléprocédure pour faciliter et simplifier l'établissement des procurations sur le site : maprocuration.gouv.fr

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT(E) SUR LES LISTES ELECTORALES ?

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales de la commune en consultant le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Démarches administratives

Quand on rencontre un problème sur la commune

Si vous rencontrez un problème sur la commune, vous devez le signaler soit à l'accueil de la mairie (02.40.56.42.61) soit en adressant un e-mail

à : secretariat@malville.fr. Un accusé de réception attestera de la prise en charge de votre demande.

La réglementation des animaux en divagation

Chiens

Selon l'article L211-23 du Code Rural

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné, livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Chats

Selon l'article L211-23 du Code Rural

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

NB : Les services techniques ne se déplacent pas pour capturer un animal en divagation.

Si vous êtes face à un animal en divagation :

- **Dans un premier temps**, faites le tour de vos voisins pour essayer de trouver le propriétaire.
- **Dans un second temps**, contactez la mairie pour planifier l'arrivée de l'animal au chenil. Ce dernier est composé de 2 boxs pouvant recevoir chiens et chats. La mairie s'est équipée d'une cage de transport pour la capture des chats.

La mairie a passé une convention avec la SPA : si le ou les propriétaires ne sont pas identifiés, les animaux sont transférés à la SPA de Carquefou

Concours photo

Vous aimez la photographie ? Vous souhaitez que vos photos paraissent en première de couverture de nos magazines ? Nous vous proposons de participer à notre concours photo. Prenez des photos sur la commune de Malville sur le thème du concours (le REFLET) et envoyez-les-nous par mail à concoursphoto@malville.fr



Infos et règlement sur le site www.malville.fr

Vous pouvez tenter 3 fois votre chance. Chaque photographe peut envoyer 3 photos au maximum (attention, si vous avez envoyé déjà 3 photos pour la sélection d'avril, vous ne pouvez plus participer).

Le jury se réunira en juin et en septembre pour sélectionner la photo qui fera la couverture du Malville le Mag de Juillet et Octobre.

Un prix "Coup de cœur du public" sera également organisé sur le site internet de la commune en fin d'année avec les photos sélectionnées par le jury, auquel tous les Malvillois pourront voter pour leur photo préférée.

Plusieurs lots à remporter : Le gagnant de chaque trimestre verra sa photo en première de couverture / Des bons d'achats dans les commerces de la commune / Des crayons de bois avec graines, des sachets de graines, des stylos, des sacs et des lampes torches de poches.

Merci à tous les participants de la session d'Avril et bravo à Ambre, 13 ans, pour sa photo qui est en couverture de ce magazine. Rendez-vous pour la prochaine session, vous pouvez dès aujourd'hui nous envoyer vos photos (jusqu'au 21 juin).

Rappel des critères de sélection

Les photographies devront :

- être au format **A4 Paysage** en jpeg
- respecter le thème "le reflet"
- être prises sur la commune de Malville uniquement
- d'un poids minimum de 2400 pixels (environ 2 Mo) et d'un poids maximum de 5 Mo.



CCAS : Des nouvelles aides

Lors du dernier conseil d'administration du 12 janvier dernier, il a été décidé de mettre en place 2 nouvelles aides détaillées ci-dessous :

Aide au séjour linguistique :

Le CCAS décide de prendre en charge une subvention jusque-là délivrée par la Mairie. Il s'agit d'une subvention pour les séjours linguistiques des collégiens et lycéens.

Cette subvention est attribuée aux familles malvilloises qui en font la demande lorsque les enfants scolarisés au collège ou au lycée participent à un séjour linguistique au minimum d'une semaine soit 5 jours.

Cette subvention est attribuée une fois par an et par enfant.

La demande de subvention devra être adressée au CCAS de Malville accompagnée d'un justificatif de l'établissement précisant que l'enfant participe au séjour linguistique et 1 RIB.

Aide au paiement des frais de restauration

Compte tenu des difficultés que rencontrent certaines familles malvilloises et notamment les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 500€, il a été décidé de créer une nouvelle aide pour le paiement des frais de restauration scolaire.

Pour le versement de cette aide, les enfants doivent être scolarisés dans une école de la commune.

Cette aide est de 1€ par jour et par enfant dans la limite de 144 jours (sur une année scolaire), soit 144€ par enfant qui mangerait tous les jours au restaurant scolaire hors mercredi et vacances scolaires. **Pour bénéficier de cette aide, les familles doivent en faire la demande auprès du CCAS.**

Inscription au registre

Nous vous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale de Malville tient à jour un registre de personnes vulnérables. Ce registre permet au personnel communal de contacter les personnes enregistrées en cas d'isolement, d'épisodes de canicule ou de grand froid etc...

Ce registre concerne les personnes de + de 65 ans. Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche, n'hésitez pas à contacter Delphine MEIGNEN (CCAS-Mairie) au 02 40 56 04 91 ou : ccas-rh@malville.fr

Coupe de bois

Comme les années précédentes, la mairie a proposé à ses habitants des coupes de bois pour entretenir le « taillis ». Nous avons souhaité, pour ce nouveau mandat, la présence d'un cadre de l'Office National des Forêts en la personne de Yohann JAUMOUILLÉ. Ses compétences nous permettent d'avoir notamment une vision pérenne sur 10 ans de la gestion des bois communaux.

Ce patrimoine que nous avons tous ensemble en responsabilité, nous amène à nous poser des questions :

- Que veut-on faire de nos bois demain ?
- Comment les protéger pour les transmettre aux générations futures ?
- Comment les valoriser et en faire un atout pour notre commune ?

N'oublions pas aussi le changement climatique qui affaiblit certaines espèces, les maladies, certaines essences qui sont à préserver pour leur biodiversité ou encore des arbres qui ne peuvent être exploités que par des professionnels.

Il est donc essentiel d'avoir une gestion responsable, pérenne et citoyenne de nos taillis !

C'est aussi et surtout un travail de citoyens. C'est pour cette raison que des Malvillois intéressés se sont positionnés sur les lots concernés. Nous avons mis en place une dynamique, c'est à dire : procurer aux Malvillois demandeurs une ressource de chauffage à un coût modéré et aider la commune dans la coupe sélective.

Le site, centralisé sur un seul taillis, a ainsi permis à beaucoup de nos bûcherons de découvrir un espace de dialogue et d'échange de pratiques. En plus de l'aspect physique, c'est pour tous une expérience humaine particulière : entraide, esprit de groupe, fraternité et c'est ainsi que nous souhaitons organiser la fin du chantier pour cette année.

Une très bonne expérience, à poursuivre des années durant... et souvenez-vous :

"On n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants" Antoine de Saint Exupéry.



Les Malvillois intéressés par la coupe de bois peuvent contacter la mairie

par mail à : secretariat@malville.fr

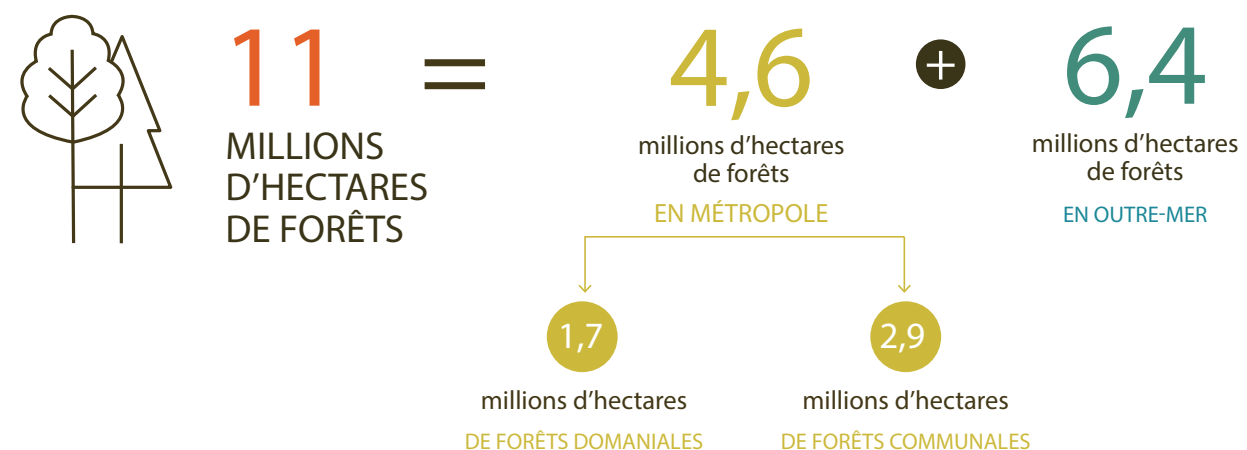
par téléphone : 02.40.56.42.61

L'ONF c'est quoi ?

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office National des Forêts (ONF) rassemble près de 9 000 professionnels. En Métropole et en Outre-mer, l'ONF gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales.



L'ONF GÈRE...



La forêt française est un écosystème aux ressources multiples. Protéger et gérer durablement les forêts, agir pour le climat et la transition écologique, contribuer à l'attractivité et au développement durable des territoires, c'est préserver notre vie et celle des générations futures. Telle est l'ambition de l'ONF et de ses partenaires - communes forestières, collectivités, Etat, associations locales. Chaque jour, les forestiers entretiennent, développent et renouvellent ces espaces avec, au cœur de leurs actions, plusieurs objectifs indissociables : produire du bois, préserver l'environnement, accueillir le public et prévenir les risques naturels. Fort de son expertise, l'ONF propose aussi une offre de services aux entreprises et aux particuliers souhaitant entretenir et valoriser durablement leurs espaces naturels.

Pédibus

Les membres du comité consultatif IAC (Intergénérationnel, Affaires scolaires, Cohésion sociale) travaillent sur la mise en place d'un pédibus.

Le Pédibus correspond à un autobus pédestre. C'est un mode de ramassage scolaire à pied entre le domicile et l'école, encadré par des adultes bénévoles.

Un questionnaire a été réalisé en janvier-février afin de consulter les habitants qui seraient intéressés pour la mise en place d'un pédibus. Nous remercions l'ensemble des participants (68 personnes ont répondu au questionnaire).

Voici les résultats de ce sondage :

60 enfants seraient intéressés à la création du pédibus répartis comme suit :

- 25 enfants sur le **trajet rouge** (La Couperie/La Pinsonnière/ Le Pressoir)

 - 4 accompagnateurs permanents seraient volontaires
 - 8 accompagnateurs occasionnels seraient volontaires
- 21 enfants sur le **trajet vert** (La Brise)

 - 3 accompagnateurs permanents seraient volontaires
 - 7 accompagnateurs occasionnels seraient volontaires
- 9 enfants sur le **trajet bleu** (Le Pas Heulin/Sainte Catherine)

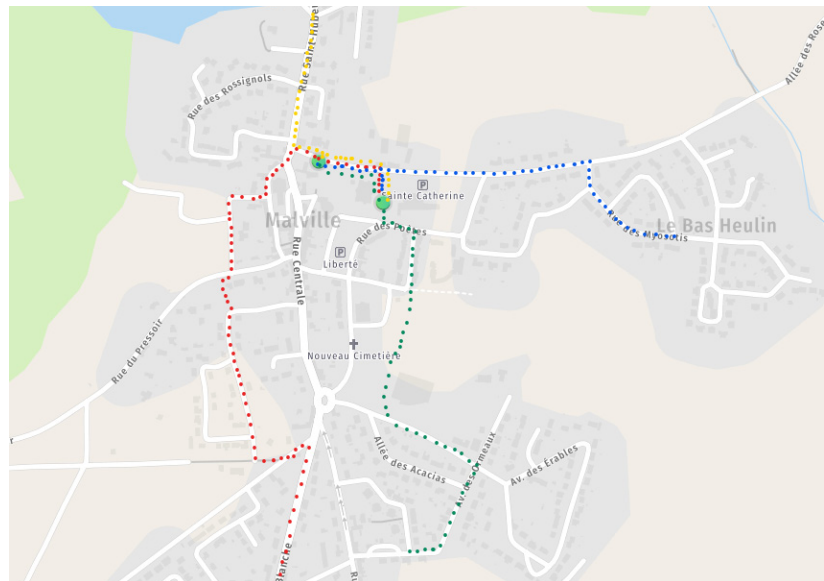
 - 1 accompagnateur permanent serait volontaire
 - 2 accompagnateurs occasionnels seraient volontaires
- 5 enfants sur le **trajet jaune** (Saint Hubert)

 - 3 accompagnateurs occasionnels seraient volontaires

L'équipe du Comité I.A.C. va donc poursuivre ce dossier et prendre contact avec les familles ayant répondu positivement au sondage.

En revanche, il est essentiel pour que ces pédibus fonctionnent, que chaque famille se mobilise. En effet, à ce jour, le nombre d'accompagnateurs n'est pas suffisant. Toute personne susceptible d'être intéressée dans l'accompagnement des pédibus, est invitée à prendre contact avec la mairie qui sera ravie de les renseigner.

Ce service « Pédibus » a été lancé par le comité IAC, mais il ne sera pas géré par la municipalité. Il sera géré par les bénévoles accompagnateurs.



Les lignes de Pedibus :

- Itinéraire rouge :**

 - Lotissement de la Couperie
 - Lotissement de la Pinsonnière
 - Lotissement du Pressoir
- Itinéraire vert :**

 - Lotissement de la Brise
- Itinéraire bleu :**

 - Lotissement du Pas Heulin
 - Lotissement Sainte Catherine
- Itinéraire jaune :**

 - Lotissement Saint Hubert

Vous souhaitez être bénévole - accompagnant ?

Il est toujours possible de s'inscrire pour accompagner les enfants à l'école.

Pour cela, merci de contacter la mairie au 02.40.56.04.95 ou par mail à : resp-enfance@malville.fr

Enfance-Affaires scolaires : de nouvelles activités lors de la pause méridienne

Une pause (méridienne) étoilée pour les enfants

Les enfants (des écoles publiques et de l'école privée) inscrits au restaurant scolaire bénéficient d'animations durant leur pause déjeuner. C'est « la pause méridienne ».

L'équipe de la pause méridienne a mis en place un projet d'animation appelé « projet étoilé ». Ce projet, sur la base des accords toltèques (clé pédagogique qui vise à donner davantage de confiance à l'enfant et le rendre plus autonome) consiste à remettre l'animation au cœur de la pause méridienne sous forme de chasse au trésor.

Faire confiance aux enfants / comment devenir un chevalier des temps modernes.

Les enfants jouent ensemble. Ils prennent possession d'un sac (par salle) sur le thème des constellations. Ce sac est rempli de divers jeux.



Programmation culturelle

Une nouvelle saison culturelle s'ouvre au Café-Théâtre

Vous trouverez dans ce Mag la plaquette des spectacles du Café-Théâtre. Cette programmation a été préparée avec les membres du comité Culture Sport Vie Associative et Communication (CSVAC).

Très attachée à favoriser l'accès à la culture pour tous, la municipalité de Malville vous offre une programmation diversifiée et de qualité : concert, théâtre, magie mentale, chansons à la demande... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Si la situation sanitaire le permet, Circo Aero, ouvrira la saison, le 1^{er} mai, avec « Une séance peu ordinaire ».

Ce spectacle de magie mentale, initialement programmé en 2020, est accessible à partir de 12 ans.

D'autres évènements sont également organisés sur la commune par la municipalité ou des associations. Retrouvez-les en page 6 de la plaquette.



CIRCO AEREO

Samedi 1^{er} mai 20h. À partir de 12 ans. Gratuit

Magie mentale



CONCERT KLEM H

Samedi 5 juin 20h. Tout public. Gratuit

Concert

Le p'tit + :
Elle est
Malilloise



" La culture est plus que jamais le meilleur moyen d'accéder à de nouveaux univers.

Rendez-vous tout au long de l'année pour les découvrir ! "

LE TRÉSOR DE DIBOUJI

Samedi 9 octobre à 20h.
À partir de 7 ans. Gratuit

Conte musical + Théâtre

GARÇONS, S'IL VOUS PLAÎT

Samedi 4 décembre - 20h - Tout Public - Gratuit

Trio Vocal



Futur marché local à Malville

Grâce au travail collectif du comité consultatif ACE (Attractivité Commerces et Entreprises) et des Malvillois, le projet du futur marché local se poursuit.

Une participation active au questionnaire, réalisé en ce début d'année, a permis de connaître les attentes des citoyens (600 retours) :

- 99 % des participants au sondage sont favorables à l'implantation d'un marché Place de la Liberté.
- Vous souhaitez un marché hebdomadaire le samedi matin majoritairement.
- Vous souhaitez une offre diversifiée : produits locaux, alimentation, artisanat.
- Vous souhaitez que ce marché soit un lieu d'approvisionnement, un moyen de connaître les producteurs et artisans locaux, un lieu d'échanges, de rencontres et d'animations.

Proposer une offre attractive et locale :

Le Comité Attractivité Commerces Entreprises a démarché depuis 2 mois des commerçants, des producteurs, des artisans, afin de créer une offre variée.

Nous comptons sur votre présence pour le lancement du marché local et vous en remercions.



Lancement à partir du 5 juin.
Puis, tous les samedis matin
de 8h30 à 13h. Place de la Liberté

Une réglementation en cours :

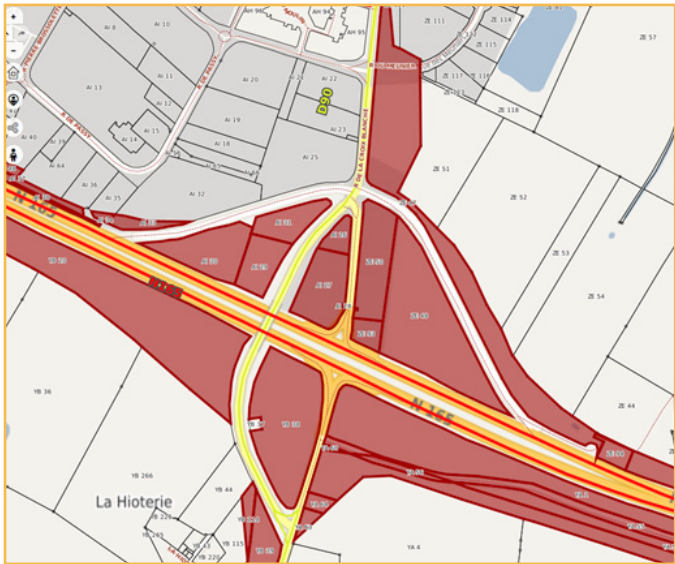
La municipalité est en train de finaliser le règlement du marché et la tarification.

Aire de covoiturage

Aménagement et entretien de l'aire de covoiturage et ses alentours

Depuis octobre 2020, l'aire de covoiturage « La Croix Blanche » a bénéficié d'un aménagement afin d'augmenter sa capacité d'accueil qui est passée de 20 à 44 places dont 1 place pour les personnes à mobilité réduite.

Bien que située sur le territoire de Malville, la Commune n'est pas propriétaire de la parcelle qui accueille cette aire. En effet, cette parcelle ainsi que les parcelles longeant la RN165 (parcelles en rouge sur la carte) appartiennent au domaine public routier de l'Etat et sont mises à disposition du Département de Loire Atlantique et notamment de la Direction Départementale des routes Ouest en tant qu'exploitant.



Dans le cadre de l'aménagement de l'aire de covoiturage, une convention tripartite a été signée entre la Commune, le Département de Loire Atlantique et l'Etat pour notamment définir les modalités d'entretien de cette aire.

Il est prévu que la Commune assure un entretien courant de la zone (nettoyage des surfaces revêtues, collecte et évacuation des déchets). Les réparations rendues nécessaires par des dégradations seront assumées par le Conseil Départemental (réfection complète des revêtements de surface, remplacement des panneaux de signalisation).

L'entretien des parcelles en rouge* (*sur le schéma ci-dessus) revient à l'Etat.

Réglementation taille des haies

Le printemps et les beaux jours arrivent, la végétation va ainsi pousser. L'entretien des arbres et des haies en limite de propriété doit être effectué régulièrement car une végétation abondante peut constituer une gêne pour le voisinage ainsi qu'un danger pour les usagers du domaine public.

Voici un rappel des règles d'entretien et d'élagage : Entretien et élagage en limite de voies publiques ou privées :

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses haies et arbustes, dès lors qu'ils sont en bordure de voies publiques ou privées.

Les haies et arbustes situés en bordure de la voie publique devront être taillés à l'aplomb des voies publiques ou privées afin de ne pas gêner la circulation des piétons. Aussi, la hauteur des haies situées en limite de voie sera limitée à 2 mètres (elle pourra être inférieure si le manque de visibilité le justifie), afin de ne pas entraver la circulation automobile en cachant un panneau de signalétique.

Les branches d'arbre dangereuses ou pouvant représenter un danger pour les piétons, la circulation automobile et gêner les réseaux aériens devront être élaguées.

La responsabilité du propriétaire riverain pourra être engagée si un accident survient.

Les services techniques communaux vont réaliser un état des lieux sur les linéaires de haies et plantations privées qui ne seraient pas élaguées en limite du domaine public. C'est pourquoi, il vous est demandé d'intervenir si vous êtes concernés.

Le cas échéant, le maire pourra contraindre un propriétaire à élaguer des arbres ou plantations gênantes. En cas d'une mise en demeure sans résultat, l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales autorise le maire à procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, les frais inhérents à cette opération étant automatiquement à la charge des propriétaires concernés.

Les racines des haies, arbustes et arbres qui avancent sur le domaine public devront être coupées à l'aplomb du domaine public.

Entretien des haies et élagage en limite de propriété :

Tout propriétaire de haie se doit de vérifier que celle-ci ne dépasse pas la limite séparative entre deux propriétés voisines et procéder à son élagage en conséquence. En cas de manquement de cette obligation, le propriétaire voisin sera dans son droit de réclamer cet élagage. En revanche, il est interdit de couper des branches qui dépassent sans l'accord du propriétaire de la plantation.

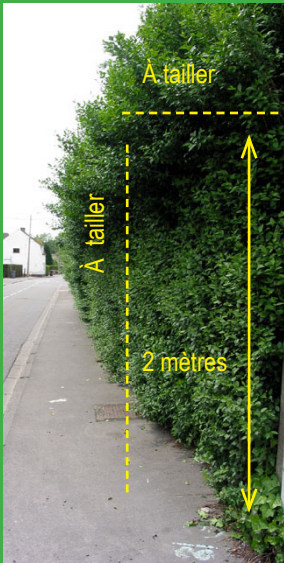
C'est l'article 671 du code civil qui fixe la distance entre les plantations et la limite séparative des propriétés :

- 50 cm pour les plantations de moins de 2 m de haut,
- 2 m pour les plantations de plus de 2 m de haut.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voir moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse sur la rue.

Merci de bien respecter ces règles, pour le bien-être et la sécurité de tous.



Expression politique

Chers malvillois,

La vie est parfois bizarre et nous devons prioriser nos projets sans rien négliger par ailleurs. Je ne vous oublie pas et continue à oeuvrer pour un avenir meilleur.

Il ne suffit pas de le prévoir mais de le rendre possible.

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire, c'est parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles ».

La persévérance est essentielle et il y a plusieurs façons de faire aboutir un projet. Le monde se transforme ; il faut prendre du recul mais ne pas abandonner. Je reste très attentive à ce qui se passe autour de nous et réfléchis pour agir efficacement lorsque cela redeviendra faisable. Voir le possible là où les autres voient l'impossible, telle est la clé du succès.

Prenez soin de vous.

Magali JANVIER

Après ces premiers mois de fonctionnement, un point d'étape semble important. Malgré les efforts de la majorité pour mettre en place une démocratie participative avec les comités consultatifs qui fonctionnent en visioconférence avec ses difficultés techniques dans cette période de crise sanitaire. Le bilan semble paraître léger. De nombreux citoyens ne sont pas satisfaits du fonctionnement de la commune pour résoudre des problèmes telles les incivilités, les dysfonctionnements du portail famille, l'aire de covoiturage, la chicane, etc... Nous sommes présents dans chaque comité consultatif afin d'y apporter vos remarques. Des informations pratiques circulent mais très peu sur les perspectives : mise en 2x3 voies de la RN165 avec les traversées Nord-Sud ? ... Contactez le 0788036830. P. Marais

Pierrick Marais

Travaux place de la liberté

Les travaux d'aménagement de la Place de la Liberté ont débuté le 5 Octobre 2020.

Un espace réinventé, intergénérationnel, propice aux flâneries, ouvert aux manifestations, composé de gradins enrochés où se dessine un théâtre.

Des travaux de voirie, de stationnements, d'éclairage public valorisent cet ensemble.



C'est aussi un espace de transition vers les bâtiments publics tels que le nouveau restaurant scolaire « Espace Étoilé », les écoles primaire et maternelle, les commerces, le café-théâtre.

La première étape des travaux a consisté en la réalisation de places de stationnement rue des Poètes, en l'effacement de l'éclairage public et en l'intégration des nouveaux réseaux souples.

Les travaux se sont poursuivis par la réalisation de travaux d'aménagement sur la Place centrale et ses abords : création d'un parking de 18 places tout en fléchant le potentiel de places disponibles autour de la Place et dans les autres parkings à proximité.

Des zones pavées, surfaces sablées, espaces verts, pose de bornes électriques pour les commerces ambulants, déplacement de l'éclairage public avec des mâts élancés, démolition de trottoirs existants et réfection du revêtement de chaussées rue des Poètes et rue des Musiciens ont été réalisés.

Les travaux s'achèveront dans le courant du mois de Mai 2021 avec la pose du mobilier urbain.



Vers 1994



En 2020



11 mars 2021

Installation d'un sanitaire autonome public

Dans le courant du mois d'avril 2021, un sanitaire automatique, intégré dans l'environnement et répondant à la réglementation accessibilité handicap, viendra compléter les travaux d'aménagement de la Place de la Liberté.

Toutes les fonctions du sanitaire monobloc sont automatisées : ouverture de porte avec témoin de présence, fermeture automatique et mise en route du système autonettoyant, nettoyage, lavage des mains.

L'emplacement, au Sud-Ouest de la Place de la Liberté, a été retenu de façon à être accessible par tous.

L'utilisation du sanitaire, définie par des horaires, se fera de manière gratuite.

L'ouverture étant prévue à la fin des travaux d'aménagement de la Place de la Liberté.



BOISTUAUD – BOURG

PLUS DE SECURITE POUR LES CYCLISTES ET LES PIÉTONS

Poursuite de la liaison douce du Boistuaud

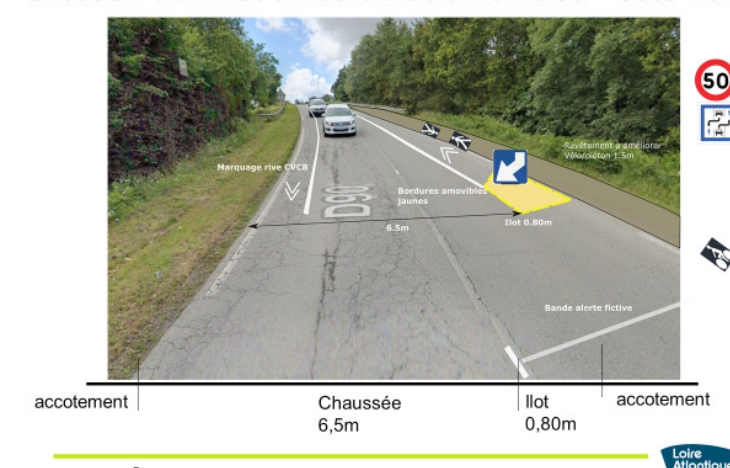
Après une première phase de travaux en 2019, la commune poursuit l'aménagement d'une liaison douce qui permettra de sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes qui se rendent dans le bourg de Malville.

Les travaux auront lieu au mois de juin.

Création d'un îlot en bordures amovibles côté Sud



Création d'un îlot en bordures amovibles – côté Nord



Qu'est-ce qu'une voie partagée ?

Le principe de fonctionnement

La voie partagée (CVCB - Chaussée à voie centrale Banalisée) est une chaussée sans marquage axial, dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe.

Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les rives.

La largeur de la voie centrale est insuffisante pour permettre le croisement des véhicules motorisés ; ces derniers empruntent donc ponctuellement les rives lorsqu'ils se croisent.



Pour les automobilistes

- Il n'y a aucun véhicule face à moi et la route est dégagée :
 - je circule sur la partie centrale.
- Un autre véhicule arrive en face :
 - je vérifie qu'il n'y a personne sur la voie latérale et je me déporte sur celle-ci pour croiser le véhicule.
 - je peux ensuite me repositionner au centre.
- Je croise un véhicule mais un vélo roule sur ma droite dans la voie latérale :
 - je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, tout en veillant à conserver les distances de sécurité suffisantes.
 - une fois que la voiture opposée est passée, je peux dépasser le cycliste en toute sécurité.

CJ ÉLECTRICITÉ

Julien COATLEVEN est natif de Malville. Electricien depuis 15 ans, il crée son entreprise d'électricité sur CJ-Electricité en janvier 2021.

Il est spécialisé dans l'électricité générale en bâtiment : neuf / rénovation / dépannage / remise en conformité, nouvelles normes et installation des pompes à chaleur.

Contacts


cjelectricite44@gmail.com


07.49.97.45.14


Cj-électricité



SAX INVESTISSEMENT, CONSEIL EN INVESTISSEMENT ET GESTION DE PATRIMOINE

En Juillet 2020, Sébastien ANDRIEUX décide de devenir indépendant dans le conseil en investissement patrimonial.

À la fois :

Consultant et formateur patrimonial

Et

Agent commercial immobilier

En s'appuyant sur un groupe d'envergure nationale ayant plus de 25 ans d'expérience, ce jeune entrepreneur peut proposer des solutions sur mesure à tous ses clients.

Après un audit réalisé à titre gracieux, il amène un conseil personnalisé et indépendant sur ce qu'il est possible à chacun de faire pour :

- réduire son imposition,
- préparer sa retraite,
- développer son patrimoine et
- sécuriser ses projets et sa famille.

Sébastien accompagne et forme également toute personne motivée pour devenir à son tour consultant patrimonial.

GUEBER MICHEL COUVERTURE

Créée en 1998, dont le siège se situe à VALLET, l'entreprise GUEBER MICHEL dispose de 2 autres agences à VARADES et MALVILLE (Zone Artisanale des Epinettes).

Spécialisée dans la couverture ardoises, charpente, étanchéité, zinguerie, bardage et isolation auprès des particuliers, syndicats, entreprises, donneurs d'ordre privés ou publics, mairies...

La société emploie environ 30 personnes et recrute en ce moment des couvreurs pour le site de Malville.

La société GUEBER MICHEL propose également des formations auprès de tout public souhaitant apprendre le métier de couvreur.

Le saviez-vous ?

La société GUEBER MICHEL répond aux normes RGE - QUALIBAT, c'est à dire qu'elle a une certification et qualification environnementale et permet aux particuliers de bénéficier d'aides de l'Etat.



Contacts


contact@michelgueber.fr


Site de Malville : 02 40 57 85 04


www.michelgueber.fr



Contacts


sandrieux@sax-investissement.fr


06.33.68.46.26


Sébastien ANDRIEUX SAX INVESTISSEMENT



MADEMOISELLE CAUSEUSE : LA PASSION D'UN MÉTIER

Fraichement créée (février 2021), l'entreprise de Fanny PAUGAM alias « Mademoiselle CAUSEUSE » redonne vie aux fauteuils et à tout type de tapisserie d'ameublement.

Dans son atelier au 43, la guaie, à Malville, elle relooke tous styles de sièges.

« Issue d'une famille de décorateurs, j'ai toujours baigné dans ce domaine. Je confectionne aussi des rideaux. J'ai créé cette entreprise car il y a une réelle et forte demande » ajoute-t-elle.

Du haut de ses 15 ans d'expérience (et deux diplômes dans ce domaine), sa clientèle est large : elle s'adresse aussi bien aux particuliers, qu'aux brocantes, recycleries et décorateurs d'intérieurs.



Le cul dans l'herbe avec des couches lavables

Dans l'optique du zéro déchet, elle anime des ateliers découvertes sur les couches-lavables (en partenariat avec la boutique « le cul dans l'herbe » de Nantes). Elle anime ces ateliers dans son local à Malville.

Fanny propose de répondre aux interrogations : comment s'utilisent-elles? Comment doit-on les entretenir ? Quel système choisir ? Quel coût cela représente ? Dans le but d'aider ces personnes en transition vers des solutions toujours plus écologiques.

« Le cul dans l'herbe » est une boutique nantaise qui vend des couches lavables neuves ou d'occasion et qui propose également des kit de location pour le démarrage.



Le saviez-vous ?

Le métier de tapissier remonte au 13^{ème} siècle. **Les causeuses** sont des fauteuils deux places, très appréciés à l'époque de Napoléon III. Ne pas confondre avec **la boudeuse**.

(Une boudeuse est un siège double, coupé par un dossier disposé de telle façon que les personnes qui y sont assises se tournent le dos.)

"N HAIR J" SE COIFFE D'UNE NOUVELLE VITRINE

Actuellement situé au 5 rue centrale, le salon de coiffure NHAIRJ envisage de déménager ses locaux prochainement au 29 rue centrale.

« Ce nouveau local nous permettra d'avoir un espace plus grand pour travailler avec plus de postes de travail. Depuis la crise sanitaire, la distance entre chaque client doit être respectée, ce qui nous oblige à faire déplacer les clients par manque de place ! Nous voulons de meilleures conditions de travail avec un local plus grand ». s'enthousiasment les gérantes du salon.



Un projet qui devient réalité et des idées plein la tête « La municipalité a été à notre écoute et nous a proposé ce local inutilisé depuis des années. Nous avons apprécié que cette nouvelle municipalité s'intéresse à nous et à nos futurs projets d'améliorer notre commerce ! Nous avons pleins d'idées pour ce nouveau local ». Une motivation débordante et communicante.

Les prestations et les horaires resteront les mêmes (du mardi au samedi de 9h - 12h / 14h-19h sauf le samedi 8h30 -16h).

Contacts


02 28 21 61 38


N'Hair'J coiffure


N hair j coiffure



Retrouvez toutes les entreprises, commerces et artisans de Malville sur : www.malville.fr/vie-economique

Collecte des ordures ménagères : rappel des règles

La collecte des déchets débute à 5h et peut se dérouler jusqu'au lendemain en cas de report de tournée (suite à une panne ou autre incident technique). Il est donc important de respecter des consignes simples pour faciliter la collecte :

- Je sors mon bac et mes sacs la veille au soir
- Je dépose mes sacs jaunes au sol : je ne les accroche ni à ma clôture, ni à mon portail, ni à une haie
- Je sors mon bac et mes sacs de manière bien visible, en bord de route : j'évite de les mettre derrière un véhicule ou un muret
- Je ferme correctement mon sac jaune au moyen du lien pour éviter que le contenu ne se répande sur la voie publique
- Je rentre mes sacs jaunes et mon bac s'ils n'ont pas été collectés dans les 48h suivant le jour habituel

La commune de Malville est agréable à vivre : dommage de constater que des sacs jaunes restent plusieurs jours à la vue de tous alors que la règle est simple : les containers et sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir du ramassage, pas avant.

Si vous rencontrez des difficultés pour stocker vos sacs jaunes parce que votre habitation n'est pas adaptée, adressez un mail à secretariat@malville.fr . Ensemble, nous devrions trouver une solution !

MALVILLE : DES HABITANTS CHAMPIONS DU RÉEMPLOI !

Le réemploi, c'est quoi ? Le réemploi est l'opération par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à un tiers qui, a priori lui donnera une seconde vie. Le produit garde son statut de produit et ne devient à aucun moment un déchet. Il s'agit d'une composante de la prévention des déchets.

Acces Reagis, qui gère la recyclerie des 40 communes membres du syndicat mixte centre nord atlantique (de Pontchâteau à Sucé-sur-Erdre) vient d'établir un bilan de la provenance des produits faisant l'objet d'un réemploi et ce sont les habitants de Malville qui arrivent les premiers sur le podium avec 9 kilos annuels alors que certains habitants ne sont qu'à 1 kilo.

BRAVO A TOUS, car le réemploi, ce sont des déchets en moins !

Le bon geste de tri du jardinier

Avec les plantations de printemps, les pots de fleurs, barquettes et godets en plastique atterrissent souvent dans les sacs jaunes.

Or ce ne sont pas des emballages recyclables.

Ils doivent être déposés dans votre bac à ordures ménagères ou, selon leur taille, dans la benne tout-venant en déchèterie.

Durant le mois de Mai, **la mairie met à disposition des usagers un conteneur à l'entrée du CTM** (Centre Technique Municipal) permettant le retour des barquettes de fleurs et pots vides.



DÉCHETS SAUVAGES : MOBILISATION GENERALE

En ce début d'année, plusieurs initiatives citoyennes ont mis en lumière la problématique des déchets sauvages et les solutions que chacun peut apporter pour contribuer à un environnement de qualité.

Qu'il s'agisse de promeneurs qui profitent de leur balade pour collecter des déchets ou de jeunes qui procèdent, entre amis, à une opération de nettoyage, l'on constate que la question de l'environnement est au cœur des préoccupations de chacun.

Parfois, les monceaux de déchets sont si importants qu'ils nécessitent l'intervention des services techniques municipaux :



Ceux-ci procèdent d'ailleurs à une tournée hebdomadaire sur des sites qui ont pu être signalés par des membres de comités.

La Commune va expérimenter prochainement, sur 3 sites (aire de pique-nique à l'entrée de la commune, aire de jeux Récréa-Ty-Lou et Espace Thalweg), des corbeilles de tri sélectif.



L'informatique à la portée des seniors

Le service Solidarité d'Estuaire et Sillon propose ponctuellement des ateliers numériques en lien avec le CLIC à destination des seniors. En réponse aux normes sanitaires, des tutoriels-vidéos sont désormais proposés en ligne sur www.estuaire-sillon.fr. Ils visent notamment à permettre aux usagers de s'auto-former mais s'adressent aussi par exemple aux aidants en maison de retraite et aux CCAS.

Plus d'infos sur www.estuaire-sillon.fr



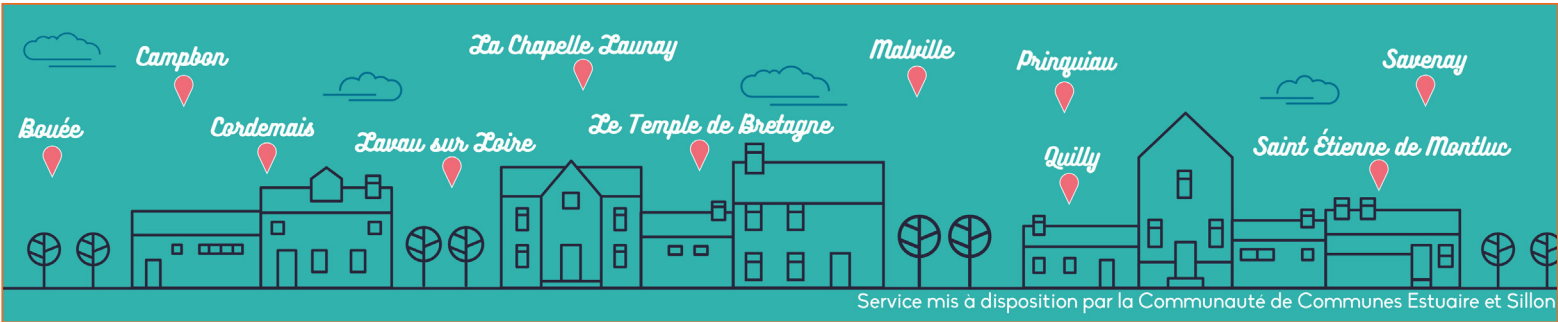
Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon instruit pour le compte des 11 communes de son territoire les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclarations préalables, etc.). En 2020, plus de 1400 actes ont ainsi été traités par ce service commun composé de 5 agents dont 4 instructeurs. Depuis 2 ans, la dématérialisation a été généralisée entre les communes, (les mairies sont les seules habilitées à recevoir les demandes) et le service instructeur : les dossiers des administrés sont désormais scannés et transmis au format numérique à la Communauté de Communes.

À compter du 1^{er} février, Estuaire et Sillon poursuit sa démarche de dématérialisation des actes d'urbanisme en ouvrant un guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Ce service gratuit permettra aux particuliers et aux professionnels de déposer leur demande en ligne et d'être guidés pour constituer leur dossier.

Ce guichet numérique permet également au demandeur de suivre l'instruction de sa demande en temps réel et de conserver les pièces de son dossier aussi longtemps que nécessaire. Les demandes pourront toujours être déposées au format papier en mairie.

Les dossiers concernés par ce dépôt en ligne seront dans un premier temps les différents permis (permis de construire, d'aménager, de démolir), les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner en cas de vente. Les déclarations préalables suivront en fin d'année 2021.



Etat Civil



Félicitations



Bienvenue

LE CLERC Nicolas et MUSSET Angelina 13 mars

BOISSON Samuel 6 décembre 2020
LABADIE Ezra 9 décembre 2020
RAISON Élie 13 décembre 2020
PATARIN Amaury 15 décembre 2020
GUITTON Billie 22 février 2021
COATLEVEN Malonn 8 mars 2021

Ils nous ont quittés

FREUCHET Jean (90 ans) 17 janvier
CAMEREL Edmond (70 ans) 13 février
MOURAUD Alain (39 ans) 22 mars

Infos pratiques

Aire de déchets verts - Centre Technique Municipal - 26 rue de la Merlerie. **Ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre**.

Medecins -19 rue Centrale

Dr Olivia LECOQ-GAUDIN et Dr Marie-Sophie RICHARD
Sur RDV au 02 40 69 16 39

Pharmacie de garde - Consulter l'affichage sur la pharmacie ou téléphoner au 3237 (0,34 €/min)

Pôle paramédical - 19 bis rue centrale

Soins infirmiers : tous les jours, sauf le dimanche, de 8h30 à 9h, sans RDV.

Gardes assurées les dimanches et jours fériés.

Mmes LETORT et AUDOUIN : 02 55 10 55 99

Ostéopathe : Hervé BUQUEN – Sur RDV au 06 76 40 33 62

Kinésithérapeutes : Vincent CAGIN, Pascaline LINDÉ

Robillard et Valérie SANCHEZ – Sur RDV au 02 40 56 44 96

Orthophoniste : Marie BRUNETEAU au 07 81 61 80 52

Chirurgien - Dentiste - 21 rue Centrale

Dr François BOUGARD - 02 40 56 43 53

Association pour le don de sang bénévole - les prochaines collectes de sang (sous réserve de la situation sanitaire) :

Lundi 14 juin de 16h à 19h30 – Salle municipale "Les bruants" à Prinquiau / Samedi 17 juillet de 8h30 à 12h - Salle Équinoxe à Savenay / Jeudi 19 août de 16h à 19h30 - Salle municipale "Les bruants" à Prinquiau.

Ostéopathe : Aude CAMBERLIN – À domicile. 06 51 68 37 95

Thérapeute / Hypnothérapeute : Sandrine COQUEMONT-GABLIN. 6 place de la Liberté. 07 86 27 81 13

Assistante sociale - E.D.S (Espace Départemental des solidarités) Savenay : 02 40 56 91 80 (possibilité de visite à domicile).

Permanence de la communauté chrétienne : tous les samedis (sauf pendant les vacances scolaires) de 9h à 11h - Cure de Malville - 6 rue de la Merlerie.

Tél. : 06 70 62 81 28

Croix Rouge Française : distributions de colis alimentaires les vendredis de 14h à 16h30, sur RDV, pour les familles en difficulté. Inscriptions sur RDV les mardis matin de 9h à 12h.

La vesti-boutique est ouverte à tout public le mardi : 9h30 à 12h / 14h - 16h30 et le vendredi de 14h à 16h30.

Croix Rouge Française - délégation de Savenay

26 Bd des Acacias - 44260 Savenay

Tél. : 02 28 01 42 65 / 06 89 77 87 66

MAÇONNERIE • RÉNOVATION

Christian CLERGEAUD
56 Le Chohonais
44260 MALVILLE
Port. 06 26 72 91 70

MG PAYSAGE Morgan GOUSSÉ
Création et Aménagement de jardin
Terrassement, Maçonnerie paysagère, Clôtures
06 32 96 09 21
17, rue Le Boistaud - 44260 MALVILLE

Chatelier Jean-Louis
Terrassement, clôture, enrobé, pavage, arrachage de haie, tous travaux de mini-pelle, démolition, dalle béton, engazonnement.

JLCTP Travaux paysager

jlctp@outlook.com 32, la cochinais
06.05.02.74.31 44260 MALVILLE
02.28.21.65.06

CESA
Une Entreprise Générale d'électricité spécialisée en marché privé et public dans les secteurs tertiaire : bureaux, hôtels, commerces, EHPAD, Santé.
Notre différenciation : un ADN de PME pour un réel service de proximité et une plus grande agilité
Une expertise technique au service de nos clients depuis 40 ans

FT DECO LOQUET
06 13 15 16 62
ftdeco.loquet@gmail.com

PEINTURE DÉCORATION
INTÉRIEUR EXTÉRIEUR

Salon de coiffure **02.40.56.43.01**

« Le petit Atelier »
Aurélien et Virginie vous accueillent au 3 rue de la Croix Blanche 44260 MALVILLE

ML Maçonnerie
Neuf & Rénovation

MAÇONNERIE DE PIERRE
OUVERTURE DE MUR PORTEUR
REJOINTOIEMENT / AGRANDISSEMENT
GARAGE / TERRASSE / MUR ET MURET

mlmaconnerie@laposte.net 06 88 76 14 30 - 44260 MALVILLE

BERTHELOT Electricité
Électricité générale pour particuliers et professionnels

6 rue des Aubépines 44260 MALVILLE
07 85 70 43 77
www.berthelot-electricite.fr
contact@berthelot-electricite.fr

Yannick JOSNIN
Votre Jardinier Bio !
Conseille et propose des solutions naturelles pour réaliser l'entretien de votre jardin.

50%
de crédit d'impôts CESA

Contact :
06.10.22.17.47
Mail : monjardinierbio@hotmail.com

Capfinances.
VOTRE COURTIER

Transmission de patrimoine - Préparation à la retraite
Protection de la famille - Enrichissement personnel
Défiscalisation - Immobilier - Crédit immobilier

Votre conseillère :
Marine Pouillot
06 61 29 47 39
marine.pouillot@capfinances.fr

COUVERTURE - ZINGUERIE
TUILE - ARDOISE - BARDAGE
ISOLATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

GUEBER MICHEL

Rue des Feronniers - ZI Les Dorices - VALLET
02 40 36 35 46 - www.michelgueber.fr
contact@michelgueber.fr

AGENCE VARADES ET MALVILLE

TAXI LANGLAIS MALVILLE
06.74.54.02.14 ou 06.08.62.38.61

Transfert Gare Aéroport
Transport Privé ou Professionnel
Plis ou colis express
TRANSPORT MEDICAL ASSIS

Utile Supermarché
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 15h à 19h30
Samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15

Ouvert 7J/7
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h

MALVILLE - tél. 02 40 56 08 96

Karine
Votre conseillère esthéticienne
Bien-être au naturel
06 82 14 16 33
3 La Guérivais - 44260 MALVILLE - bien-etreanaturelle@hotmail.com

Harmonisation des lieux,
coaching au jardin
énergétique.

Nature Humaine
07 82 25 19 27
Aude Chiron
Architecte du Paysage
A.Chiron@naturehumaine.site

ISODEAL
ZI de la Croix Blanche - Impasse Rémy
44260 MALVILLE
02 28 06 03 05
contact@isodeal.fr

ISODÉAL
Isolerez aujourd'hui, économisez à vie

ISOLATION PAR SOUFFLAGE, POSE DE PANNEAUX, INSUFFLATION, FLOCAGE

www.isodeal.fr

Site Internet et sur les Marchés

la Boutique des Epices
Chasseur d'Arômes
Créateur de Goûts
laboutiquedesepices.fr

Epices et Créations, Poivres rares
Fruits Secs, Olives et Tapenades
Livraison **GRATUITE** sur les communes du 44260
44260 MALVILLE 06.41.15.19.94

MON CHAUFFAGE VERT
ZI de la Croix Blanche - Impasse Rémy
44260 MALVILLE
02 28 06 06 44
contact@mon-chauffage-vert.fr
www.mon-chauffage-vert.fr

MON CHAUFFAGE VERT

INSTALLATION, DÉPANNAGE, ENTRETIEN
chaudière, pompe à chaleur, climatisation, VMC

Agenda

Mai

Samedi 1^{er} mai 20h30

Magie-mentale (à partir de 12 ans)

📍 Au Café-théâtre



Samedi 5 juin 8h30-13h

Lancement du Marché local

📍 Sur la Place de la Liberté



Restez à l'écoute, l'offre du marché local sera dévoilée début mai, alors parlez-en autour de vous.

Samedi 5 juin 20h

Concert "klem H"

📍 Au Café-théâtre



Juin

18 et 19 juin

Spectacles de rue et animations

📍 Sur la Place de la Liberté



Vendredi 25 juin

Fête de la musique

📍 Rue centrale



Du 25 juin au 9 juillet

Rallye famille - (dans le cadre du festival handiversité)

📍 Sur l'ensemble de la commune

Samedi 26 juin

Festival du Goust de la musique

📍 Au village du Goust

Juillet

9-10-11 juillet

Festival Sillon de Bretagne

📍 À l'Espace Thalweg



Mardi 13 juillet à partir de 19h

Bal populaire et feu d'artifice

📍 À l'Espace Thalweg



Tous les événements annoncés seront organisés sous réserve des conditions sanitaires favorables



Rue de la Merlerie • 44260 MALVILLE
Tel : 02 40 56 42 61 • Fax : 02 40 56 04 97
www.malville.fr



Directeur de la publication : Madame le Maire
Solenne GERARD, Adjointe à la communication /
Manuel GRIMAUD, conseiller délégué à la communication
Mise en page : Mairie de Malville
Tirage : 1600 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé